

Denis Delbaere, paysagiste, HDR, professeur à l'École de paysage de Lille,
Frédéric Pousin, architecte, HDR, directeur de recherche au CNRS, UMR AUSser,
ENSA Paris-Belleville.

Le temps long du projet de paysage

Permanence, inertie et résilience des plans

Le projet de paysage se déploie sur une durée longue, celle de la croissance des plantes et de la stabilisation des sols, mais aussi celle de la mise en œuvre des documents d'urbanisme et de planification territoriale. Le projet de paysage entretient une relation ambiguë avec la planification. Parce qu'elle postule un lent déploiement dans le temps, la planification territoriale construit efficacement le paysage qu'elle projette. Mais parce qu'elle fixe le cadre d'un état des choses à atteindre, elle se prête mal aux évolutions et altérations du projet qu'elle porte. La rencontre avec le terrain comme la gestion des réalisations sont trop souvent des angles morts. Au contraire, le projet de paysage se nourrit des réalités du milieu et joue de l'inventivité du vivant comme de l'imprévisibilité des formes qu'il enclenche dans l'espace.

Plusieurs formes de planification, dans des contextes culturels différents, devront être interrogées au regard des paysages qu'elles ont engendrés. En France, aujourd'hui, la manière de produire et de conduire les plans s'est transformée depuis le planisme d'Etat qui avait rendu possible les premières politiques d'aménagement du territoire. Les SCoT actuels, par exemple, entrent dans un processus d'auto-évaluation et de révision dès leur approbation. Un tel assouplissement du plan s'effectue cependant au prix d'une coûteuse et complexe ingénierie de gestion et de management de projet. La lourdeur qui en découle, source d'inertie décisionnelle, dit assez le paradoxe qu'il y a pour un plan à s'envisager comme *fluctuant* alors que, par essence, il veut *anticiper* la forme future des territoires.

Les stratégies visuelles mises en œuvre par les différentes formes que prend le plan en dévoilent tant les ambitions que les connaissances qui sont au fondement de l'action. Alors que les premiers plans d'urbanisme représentaient des compositions formelles, élaborées par les moyens de la projection architecturale, le planisme d'Etat a peu à peu évacué la question de la forme au profit d'une affirmation plus explicite des contenus programmatiques (le fameux zoning). Entre représentation architecturale, cartographie thématique, schématisation spatiale, imagerie aérienne, documents d'exécution, les genres et les modes de représentation nourrissent des formes d'expression particulières qui orientent et rendent possibles l'action sur un territoire. Le discours qu'elles produisent devra être analysé en relation avec les cohortes d'écrits qui les accompagnent, renvoyant aux différentes théories fonctionnalistes ou spatialistes de l'aménagement.

Pour intégrer les contraintes de l'incertitude, les plans actuels d'urbanisme doivent renoncer à l'injonction programmatique et expérimenter de nouvelles approches, plus opportunistes, faisant appel à des méthodes et des modes d'expression susceptibles de capter les dynamiques transformatrices portées par le marché et la société civile.

Aujourd'hui, on ne peut que constater l'écart entre les usages et les pratiques qui s'installent sur le territoire et la réalité programmatique du plan supposée se superposer à la réalité des territoires, mais qui entretient, de fait, une relation problématique avec celle-ci. Comment ces deux strates entrent-elles en relation l'une avec l'autre ? Du point de vue du projet de paysage, une relation complexe s'instaure avec le plan. Il en découle une double conception programmatique du territoire, porteur en cela de dynamiques enclenchées ou potentielles que le projet gagnera à (ré)activer, ainsi que d'une visée spatiale vague, peu formulée, porteuse désormais moins d'une forme que d'un imaginaire pour un territoire donné, dans un flou formel qui s'accommode fort bien avec l'imprévisibilité de la forme en paysage.

La relative indéfinition des espaces promue par le moment actuel de la planification entre en écho avec les notions de *disponibilité programmatique* et de *latence formelle* pensées par l'urbanisme paysagiste depuis F.L.Olmsted et J.C.N.Forestier (les systèmes de parcs), Th. Leveau (les trames vertes), J. Sgard (la planification du grand paysage), J. Simon et M. Desvigne (radicalité et précarité de la forme), A. Chemetoff et G. Vexlard (l'enclenchement paysager du processus urbain). Comment penser l'apport d'un urbanisme paysagiste appréhendé à travers les réalisations exemplaires de ses protagonistes ? Comment cet héritage rencontre-t-il les approches spatialistes du territoire ou au contraire les approches descriptives d'un urbanisme contemporain ?

Le séminaire interrogera la relation dialectique entre projet de paysage et planification territoriale. Comment les planifications intègrent-elles une politique et des visées spatiales paysagères ? Inversement, comment les concepteurs paysagistes intègrent-ils les planifications en tant qu'ingrédients, matrices ou simples contraintes pour leur activité de projet ? A quelles évolutions méthodologiques, à quelles stratégies visuelles, communicationnelles, socio-politiques, cette relation donne-t-elle lieu ? Sur quelles productions formelles d'espaces cette rencontre débouche-t-elle ?

Une série d'études de cas mettra en lumière plusieurs exemples d'une telle relation entre planification et projet de paysage. L'héritage de la planification sur les territoires au vu du paysage, la permanence des logiques à l'œuvre, la résilience des formes produites constitue un programme de recherche permettant d'explorer des cas d'espèce capables d'éclairer plusieurs enjeux pour la transformation des territoires aujourd'hui.

Le séminaire est ouvert aux chercheurs, enseignants, doctorants, ainsi qu'aux professionnels, paysagistes, architectes, urbanistes qui souhaitent débattre de la construction des paysages et de la transformation des territoires.

IL se tiendra une fois par mois, **le mercredi de 18 à 20 h**, à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (60 bd de la Villette 75019), Centre de recherche (bat. B, 3^e étage), salle vitrée.

Programme d'interventions

Le 11 mars — Séminaire introductif. Présentation de la problématique.
Denis Delbaere et Frédéric Pousin

Le 15 avril — Du Schéma d'Aménagement Régional dessiné par l'OREAM Nord dans les années 1960 pour l'ensemble du territoire de l'actuelle région Nord-Pas de Calais et des divers projets qui lui sont liés
Denis Delbaere

Le 13 mai — Des plans réalisés dans le cadre de la Mission interministérielle d'aménagement de la cote aquitaine (1967-1988) qui couvre le territoire littoral de la pointe de Grave à la baie de Chingoudy.
Frédéric Pousin

Le 10 juin — Le séminaire se tiendra en relation avec une journée d'étude organisée par le groupe de travail *Usages de l'histoire et devenirs urbains* du Labex Futurs urbains. Le programme de cette journée sera communiqué ultérieurement.